

3. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LES RAPPROCHEMENTS DES UNIVERSITES : L'EMERGENCE DES PRES

Parallèlement à la mise en œuvre de l'autonomie des universités, le développement des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) a permis d'inscrire les établissements d'enseignement supérieur dans une véritable dynamique de rapprochement, et notamment, avec l'Opération campus, de redessiner le paysage universitaire français.

En effet, les pôles de recherche et d'enseignement supérieur permettent aux différents acteurs (universités, grandes écoles, organismes de recherche) de mettre en cohérence leurs différents dispositifs, de mutualiser leurs activités et de proposer une offre de recherche et de formation plus cohérente et plus lisible.

Depuis leur création en 2006 par le Pacte sur la Recherche, **19 pôles de recherche et d'enseignement supérieur ont été constitués :**

2007

- Aix-Marseille université
- Université de Lorraine
- Paris Est Université
- Paris Tech « Institut des sciences technologiques de Paris »
- Université de Bordeaux
- Université de Lyon
- Université de Toulouse
- Université européenne de Bretagne
- UniverSud Paris

2008

- Clermont Université
- Université Nantes Angers Maine

2009

- Lille Nord de France
- Limousin Poitou-Charentes
- Université de Grenoble
- Université de Montpellier Sud de France

2010

- Université Paris Cité
- Centre-Val de Loire Université
- Sorbonne Universités
- Hautes Etudes – Sorbonne – Arts & Métiers (HESAM)

Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur

